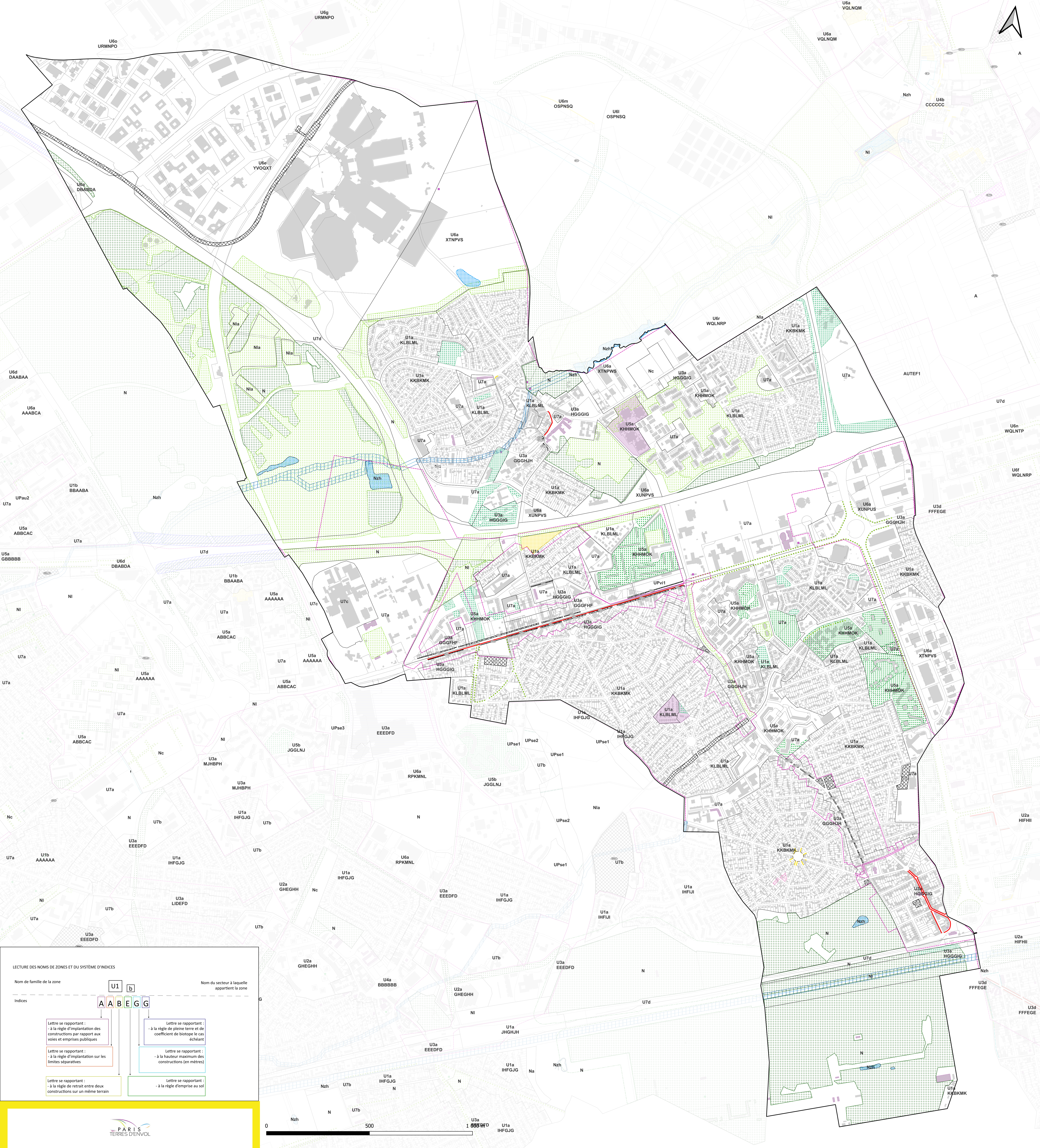




LECTURE DES NOMS DE ZONES ET DU SYSTÈME D'INDICES

Nom de famille de la zone

Indices

Nom du secteur à laquelle appartient la zone

Lettre se rapportant :
- à la règle d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques

Lettre se rapportant :
- à la règle d'implantation sur les limites séparatives

Lettre se rapportant :
- à la règle de retrait entre deux constructions sur un même terrain

Lettre se rapportant :
- à la règle de pleine terre et de coefficient de biotope le cas échéant

Lettre se rapportant :
- à la hauteur maximum des constructions (en mètres)

Lettre se rapportant :
- à la règle d'emprise au sol



6.2. PLAN DES PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES

9. Villepinte

Échelle 1 : 6 000^{ème}

Projet de PLUI arrêté en Conseil de Territoire en date du 26 juin 2024

SECTEURS DE PROJET

Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (au titre de l'article L.151-6 du Code de l'Urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES ET SERVITUDES (au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme)

Emplacement réservé

FORMES URBAINES ET IMPLANTATIONS SPECIFIQUES

Alignement obligatoire

Protection au titre de l'article R.151-31

MIXITE FONCTIONNELLE (au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme)

Linéaire où le commerce est autorisée

Linéaire actif

PATRIMOINE (au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Bâti ou ensemble bâti à protéger (voir les niveaux de protection sur le plan patrimoine)

Élément ponctuel à protéger

NATURE EN VILLE

Cours d'eau

Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales

Espace boisé classé (au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme)

Protections paysagères et environnementales (au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Espace paysager protégé des grandes résidences

Espace paysager protégé parc

Secteur paysager

Espace paysager protégé mare et zone humide

Espace paysager protégé cultivé et de jardin partagé

Arbre remarquable à protéger

Alignement d'arbres à préserver ou à créer